

01

Sept -2017



Le MAGAZINE
de la
Commune de

MONT



**Travaux
réalisés**

**Dossier
Rentrée scolaire**

Associations

Mont Arance Gouze Lendresse



www.mairie-mont.fr

EDITO



« Comme je m'y suis engagé, avec l'ensemble des élus, à la dernière cérémonie des vœux en janvier 2017, **le bulletin municipal revient.**

Nous espérons que ce magazine qui sortira tous les 6 mois vous conviendra et vous plaira. Vous pourrez y retrouver tout ce qui fait la vie de la commune : **les budgets municipaux, la réalisation des travaux effectués** depuis le début du mandat en 2014 et toute la vie de nos villages. Nous continuerons à mettre toutes les informations communales sur le site internet de la commune, dans le but de vous informer au quotidien.

Nous profitons de ce magazine pour vous présenter **le nouveau logo de la commune.**



Nos villages, fiers de leur passé et prenant en main leur avenir, choisissent de conserver leur blason aux côtés du nouveau logo pour donner un regard différent sur la commune.

Ce logo qui représente la vision de la commune aujourd'hui, est un trèfle à quatre feuilles, comme nos 4 villages fusionnés, gage d'espoir pour l'avenir. Le marron représente la terre et le côté rural de nos terroirs, le bleu représente le gave, les rivières qui nous entourent et l'eau dont nous avons besoin pour vivre, le jaune représente le soleil qui baigne nos coteaux. Le rouge représente l'industrie, source d'emploi et de prospérité de notre commune.

Pour rappeler que la commune est attachée à son passé, les couleurs du blason ont été reprises dans le logo comme une continuité entre nos deux identités visuelles, un lien entre hier et aujourd'hui.

Pour ce premier numéro du magazine, nous souhaitons mettre un coup de projecteur sur notre enfance et notre jeunesse. **Agir pour l'enfance et la jeunesse est une volonté** qui date depuis longtemps dans notre commune, dans cette nouvelle mandature nous confirmons cela.

Agir pour l'enfance et la jeunesse c'est investir dans le groupe scolaire pour donner des conditions d'apprentissage optimum où internet et le numérique ont déjà toute leur place, c'est offrir des animations périscolaires de qualité. Les valeurs de la République sont au cœur du projet éducatif : liberté, égalité, fraternité, sans oublier laïcité.

Agir pour l'enfance et la jeunesse **c'est l'aide par la prise en charge financière** pour les classes de mer, vertes, rousses, neige et voile, pour les centres aérés, pour l'enseignement de la musique, pour les colonies de vacances, les stages sportifs, culturels ou linguistiques.

Agir pour l'enfance et la jeunesse c'est l'aide par la prise en charge à hauteur de 50% de la participation familiale aux transports scolaires.

Agir pour l'enfance et la jeunesse c'est aussi mettre à disposition de nos associations communales des installations sportives et culturelles de très grande qualité.

Agir pour l'enfance et la jeunesse **c'est aussi proposer des aires de jeux**, de loisirs sur nos communes pour donner de la joie et de la gaieté à nos enfants.

La jeunesse est un public pas toujours facile à comprendre et à appréhender. Pour **leur montrer notre confiance** et l'intérêt de la commune à leurs égards, pour la deuxième année nous avons mis en place des ateliers jeunes, ce ne sont pas moins de 34 jeunes qui se sont inscrits pour cette année 2017. Nous continuerons l'expérience en 2018.

Enfin agir pour l'enfance et la jeunesse c'est investir pour l'avenir.

Je souhaite à l'ensemble des administrés une bonne lecture de ce nouveau magazine. »

Le Maire Jacques Clavé

Le magazine de la commune de Mont
20 rue du vieux Mont 64300 Mont
Directeur de la publication : Jacques Clavé
Rédaction et photos : Mairie de Mont
Impression : Imprimerie Germain Mourenx
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Un début de mandat riche en investissements

Au cœur du bassin industriel, la commune bénéficie directement des retombées économiques à travers la taxe sur le foncier bâti des entreprises et les attributions de compensation de l'ancienne taxe professionnelle versée par la Communauté de communes de Lacq Orthez.

Avec un budget communal de 10 833 000 euros pour 1100 habitants, la commune dispose de capacités financières confortables.

Ces ressources, nous en faisons bénéficier à nos administrés au travers de taxes communales très attractives, d'aides à la construction par la prise en charge des branchements (eau, électricité, assainissement, gaz, etc.). Elles permettent également de financer une politique d'investissement forte, destinée à doter la commune d'équipements structurants à disposition des administrés et à entretenir le patrimoine de la collectivité.

680 000 € pour la rénovation et entretien des logements communaux

La commune est propriétaire de 17 logements. Chaque année, nous engageons des travaux de rénovation pour moderniser et entretenir notre parc locatif. Après la rénovation complète des anciennes écoles d'Arance et Gouze en 2015-2016, et le rafraîchissement des deux logements à Mont, 2017 verra le changement des menuiseries à l'ancien presbytère d'Arance.



Rénovation complète d'un logement à Arance
Réception Décembre 2016

Montant des travaux : 223 233 € TTC



Réhabilitation d'un logement à Gouze - Réception Février 2017

Montant des travaux : 400 485 € TTC

dont 100 000 € de désamiantage



Peinture intérieure d'un logement à Mont ancienne mairie
Réception Août 2016

Montant des travaux : 13 832 € TTC

Modernisation et Réagencement d'un logement à Mont rue de l'école. Peinture extérieure et intérieure, pose de parquet, douche à l'italienne - Réception Mai 2016

Montant des travaux : 35 030 € TTC

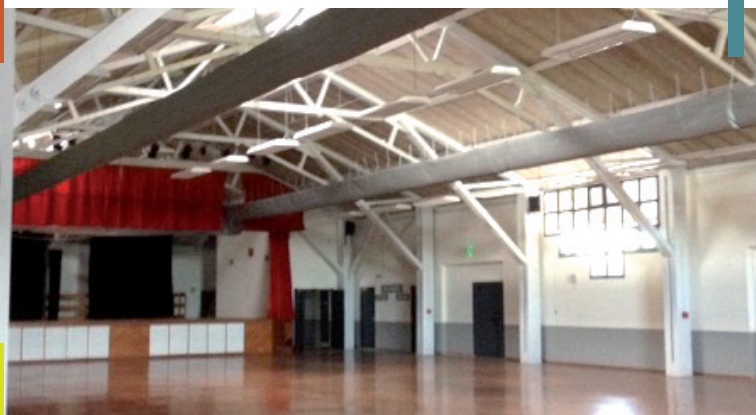
P 4 | Travaux

550 000 € pour préserver le patrimoine communal

Le patrimoine communal est composé de 27 bâtiments aux usages variés (salles des fêtes, églises, complexes sportifs). Les capacités financières de la commune nous permettent d'investir chaque année pour l'entretien et la modernisation des sites.



Réhabilitation de la salle des fêtes et création d'une mairie annexe à Arance - Réception : août 2015
Montant des travaux : 279 000 €



Réhabilitation de la salle des fêtes de Gouze - Réception : juin 2017
Montant des travaux : 190 000 €



Suite à une malfaçon, reprise des 3 murs de frappe du complexe de pelote (squash, mur à gauche et trinquet) et de la verrière. Réception : août 2016 – février 2017 - **La totalité des travaux a été prise en charge par les assurances.**

720 000 € sur trois ans pour le réseau assainissement

Mont est une rare commune à avoir gardé la compétence Assainissement. Si cette compétence doit basculer en 2020 à l'intercommunalité, les élus ont fait le choix de poursuivre les travaux de réhabilitation du réseau assainissement. Une enveloppe minimum de 720 000 euros sur trois ans a été inscrite.

Force est de constater que sur les kilomètres de canalisations, de nombreuses entrées d'eau sont intempêtes sur le réseau (canalisations percées, drains, inversions de branchement entre le pluvial et l'assainissement...) et mettent en charge le réseau et la station d'épuration lors des précipitations.

Afin d'accompagner la commune un schéma directeur d'assainissement a été rédigé pour les communes de Mont et de Gouze. Une seconde phase est en cours d'étude pour les communes d'Arance et Lendresse.

Ce schéma a permis de déterminer un échéancier des travaux en fonction des priorités et d'élaborer un programme de travaux.

Plusieurs travaux ont d'ores et déjà été lancés : construction d'un nouveau réseau en bordure de la route départementale en amont de la station d'épuration, reprise, étanchéité et ragréage de regards sur le secteur de Gouze Nord et sur le réseau de Mont en séparatif, curage de fossés



Des aires de jeux pour les enfants de nos villages

Depuis quelques années maintenant, de nombreuses familles avec enfants en bas âge sont venues rejoindre notre village. La municipalité a alors décidé de développer des espaces ludiques sur les quatre communes et a fait de cet axe de travail une priorité du mandat.

Les communes disposent à ce jour de 4 aires de jeux, soit environ une douzaine de jeux ludiques et sportifs et deux city stade dédiés à différentes tranches d'âge répartis sur les différentes communes.



Création d'une aire de jeux à Mont
Réception : juin 2017
Montant des travaux : 68 000 € TTC

Remplacement du city stade à Mont
Réception : janvier 2017
Montant des travaux : 35 200 € TTC



Installation d'un city stade, d'une table de ping pong et d'une aire de jeux à Arance
Réception : août 2015
Montant des travaux : 31 000 € TTC

Création d'une aire de jeux à Gouze derrière la salle des fêtes
Réception : avril 2017
Montant des travaux : 55 500 € TTC



Création d'une aire de jeux et reprise du boulodrome à Gouze par les services de la Communauté de Communes de Lacq Orthez
Réception : avril 2017
Montant des travaux : 11 300 € TTC

Rénovation de nos églises et de nos cimetières

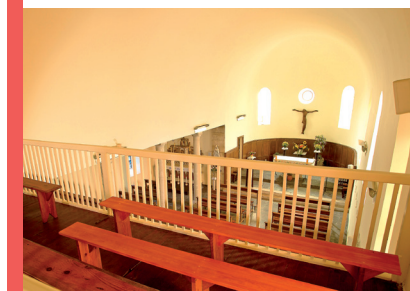
Au terme d'une procédure de plus de six ans, une opération de reprise des concessions a été menée dans les cimetières d'Arance, Gouze et Mont en 2017. Le Conseil Municipal de 2011 avait choisi de ne pas intégrer Lendresse dans cette démarche.

Dans le respect des familles, 62 tombes ont été reprises sur les trois communes (28 à Mont, 24 à Arance et 10 à Gouze). Parallèlement afin d'être en adéquation avec les nouvelles pratiques funéraires, l'offre de sépultures a été complétée dans les cimetières. Ainsi, un columbarium et un jardin du souvenir ont pu voir le jour dans chaque cimetière. **40 000 € ont été consacrés à ces travaux.**

D'autre part, des crédits ont été inscrits pour la réhabilitation de nos églises :



Restauration de l'autel et du retable à l'église de Lendresse



Rénovations intérieures des églises à Arance et à Gouze

P 6 | Travaux

Lendresse : on prend soin du bras du gave

La Commune de MONT a réalisé des travaux en 2016, par l'intermédiaire du Syndicat du Gave de Pau consistant d'une part à arracher la jussie sur la quasi-totalité du linéaire et d'autre part à réaliser des plantations sur les berges sud afin de limiter l'ensoleillement et le développement des plantes invasives. Une opération de nettoyage des berges a été réalisée en juin 2017 sur environ 150 mètres sur la partie amont de la rivière. Elle sera couplée à une opération de dégagement de la vanne d'alimentation.

Coût des travaux : 30 000 €
(Subventions 6 000€)



Rivière artificielle
de Lendresse

Château de Mont

Suite à l'incendie du château de Mont dans la nuit du 02 au 03 mai dernier, la Communauté de communes de Lacq Orthez, propriétaire, a décidé de le réhabiliter.

La bibliothèque fait peau neuve

Pendant l'été 2016, afin de faciliter l'accueil et le confort des lecteurs, la bibliothèque a fait peau neuve. Un réagencement des espaces et l'achat de mobilier spécialisé pour l'accueil des personnes à mobilité réduite favorisent désormais l'accès aux collections grâce aux trois espaces : enfants, adolescents et adultes.



Changement
du mobilier à la
bibliothèque et
équipement
d'un ordinateur
Réception : février
2016
**Montant des tra-
vaux : 17 000 € TTC**



La bibliothèque en bref

La bibliothèque de Mont fait partie du réseau du Pôle Lecture de la Communauté de Communes de Lacq Orthez. Ce qui permet aux lecteurs d'avoir accès à l'ensemble de la collection des 26 bibliothèques.

L'équipe de bénévoles vous accueille les mardis et mercredis de 17h30-19h et les vendredis de 16h30-18h. Chaque semaine, ils accueillent les enfants du groupe scolaire pour des lectures.

La bibliothèque **propose tout au long de l'année des spectacles dans la salle multifonction.** Pour connaître le programme, rendez-vous sur le site de la mairie où les spectacles sont annoncés : **www.mairie-mont.fr**

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez **Isabelle Sicot** au **05 59 67 63 34**



Une année riche en animations



Fête des mères
mai 2017



Fête de l'école
juin 2017



Ateliers jeunes
juillet - août 2017



Spectacles à la bibliothèque
printemps 2017



Fête des voisins Mont
avril 2017



Fête des associations et
de la musique juin 2017



Matinée Détente | APE juin 2017
(crédit photo APE MONT)



Concours de pêche
Fêtes de Mont
septembre 2017



Repas des Fêtes de Mont
septembre 2017



Partitions bucoliques
juillet 2017



Sortie rafting ateliers jeunes
septembre 2017

Rentrée scolaire : Le meilleur des accueils pour nos enfants

Inauguré le 4 novembre 2008, le groupe scolaire de Mont regroupe les écoles anciennement réparties dans les 4 villages.

Il compte à ce jour 5 classes, de la petite section au CM2. La répartition se fait chaque année en fonction du nombre d'enfants par niveau.

Une cour de récréation est réservée aux classes de maternelles et une deuxième aux classes primaires.

Le directeur, Monsieur Iscache est épaulé par Mme Boureau-Guerinière, Mme

Camgrand, Mme Dorac et Mme Ribeiro. Deux ATSEM et une animatrice, mises à disposition par la commune, viennent compléter les effectifs éducatifs.

Les fournitures scolaires sont financées par la commune. Les parents n'ont rien à déboursier. Cette mesure est en vigueur depuis une trentaine d'années.

Dans le cadre des **nouveaux rythmes scolaires**, différentes activités périscolaires ont été mises en place et financées par la mairie. Des animateurs interviennent à la pause méridienne ainsi qu'un après-midi par classe et par semaine. **Les voyages scolaires**, les sorties à la journée sont également **subventionnés par la commune à hauteur de 150 euros par enfant** et par année scolaire.

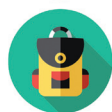


Les chiffres de la rentrée 2017-2018

**12 agents
municipaux
en charge
des affaires
scolaires soit :**



5 classes



127 écoliers



1 Cantine



1 Garderie

4 agents de restauration
2 agents d'accueil et d'entretien
2 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
1 animatrice
2 animatrices périscolaires
1 coordinateur des activités périscolaires

2 services :
12h10 les maternelles.
12h40 les élémentaires

Le prix :
2,75 € le repas.

Horaires :
7h30 à 8h40
et de 16h10 à 19h00,

Le prix :
0,40 € le matin
0,80 € le soir
par présence.

2 500 euros par enfant et par année scolaire en charges de fonctionnement

Rentrée scolaire : Le meilleur des accueils pour nos enfants

Interview de Laurent Canguilhem cuisinier de la MFR, par la classe de CM1/CM2

Les élèves de CM1/CM2 tiennent à remercier Laurent le Chef Cuisinier de la MFR de Mont pour avoir répondu à leurs questions :

Combien de personnes travaillent pour préparer les repas ?

Je travaille avec 2 personnes qui m'aident à préparer les 120 repas de votre école et les 180 repas pour la Maison Familiale et Rurale.

Quand sont préparés les repas ?

Nous préparons les repas le jour même.

Comment sont « inventés » les repas ?

Je compose les menus pour 20 jours en prenant en compte la variété des repas, l'équilibre alimentaire, et le coût de 3 € par repas. Je dois aussi tenir compte de certaines contraintes. Par exemple, il ne peut pas y avoir de frites trop souvent. J'essaie de vous faire découvrir de nouvelles choses mais aussi vous faire plaisir avec ce que vous aimez.

Est-ce que tous les plats sont faits maison ?

Nous essayons de préparer le maximum de plats dans nos cuisines avec des produits frais et de qualité. Certains produits sont achetés surgelés mais c'est une quantité très faible de vos repas.

Pourrions-nous découvrir des plats d'autres pays ?

Votre question est très intéressante. Je vous propose de réfléchir à un pays dont la nourriture pourrait vous attirer et nous pourrions établir un menu à thème.

L'opération pourra être renouvelée 3 ou 4 fois dans l'année scolaire.

Vous réfléchissez au thème et je viendrai vous voir pour établir le menu.



**14 000 repas
chaque année
confectionnés par
le cuisinier de la
Maison Familiale et
Rurale.**



Service de navette

Une navette est mise en place sur la commune pour permettre aux enfants d'Arance, Lendresse et Gouze de rejoindre chaque jour le groupe scolaire à Mont. Un agent communal accompagne les enfants dans le bus.

L'utilisation de ce service nécessite une inscription auprès des services du Conseil Départemental. La commune apporte une participation financière aux familles utilisant ce service.

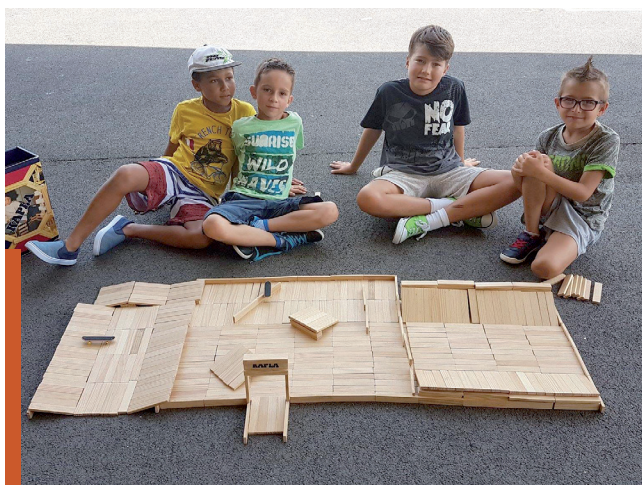
Rentrée scolaire : Le meilleur des accueils pour nos enfants



Aides aux familles

La commune attribue des aides aux familles pour l'ensemble des activités scolaires et extrascolaires.

- **Classes de découverte et sorties à la journée** Le budget global de l'aide apportée pour ce type de séjour est limité à 150€ par élève inscrit au groupe scolaire de Mont et pour l'ensemble de l'année scolaire.
- **Ecole de musique** : la commune verse en fin d'année scolaire sur présentation d'une facture attestation de fréquentation, une aide de 60% du coût réel, le plafond subventionnable étant fixé à 50€ par mois et par enfant.
- **Transport scolaire** : la commune prend en charge 50% du tarif de base avec un montant maximum de 50 € par enfant quelle que soit la participation du Conseil Départemental.
- **Colonies de vacances, stages sportifs, culturel**: le plafond de l'aide accordée est de 35 € par jour.
- **Centre aéré** : uniquement dans le cadre des vacances scolaires pour une durée maximale de séjour de 30 jours durant l'année scolaire. La commune prend en charge 90% du montant de la facture. Il est à noter que pour le centre aéré d'Artix, la part communale est directement versée au centre.



Activités périscolaires
Juin 2017



Classe verte CM1 / CM2
Juin 2017

Autres aides

Pour les jeunes âgés de 18 à 28 ans, la commune attribue des bourses d'études liées à l'enseignement supérieur sur présentation d'un dossier composé d'un justificatif d'identité, un certificat de scolarité, un courrier de demande expliquant le cycle scolaire. Une bourse majorée peut être accordée sur présentation de l'avis d'imposition du demandeur ou de ses parents.

Une aide au BAFA calculée selon les mêmes critères que celle allouée aux colonies peut être accordée.

Une aide aux étudiants est également apportée par la CCLO sur demande.

Plus d'infos sur www.cc-lacqorthes.fr



Recensement : les agents recenseurs passeront **chez vous** en 2018



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES
COLLECTÉES QUE L'ON PEUT
CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS
ET LES GRANDS PROJETS
QUI VOUS CONCERNENT

Sources INSEE

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution
de l'État au budget
des communes



Décider des équipements
collectifs et des programmes
de rénovation



Définir le nombre d'élus
au conseil municipal

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Cette opération permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est simple, utile et sûr.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr afin d'avoir toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Du 18 janvier 2018 au 17 février 2018, l'INSEE va recenser la population de notre commune.

Cérémonie citoyenne



En mars dernier la commune a organisé la cérémonie des nouveaux citoyens. Vingt-six jeunes ont pu voter pour la première fois.

Listes électorales :

**Pensez à vous inscrire !!!
Vous venez d'emménager à
Mont ou vous avez changé
de domicile à l'intérieur de
nos communes ?**

Vous êtes invités à vous inscrire sur les listes électorales ou à indiquer votre nouvelle adresse sur Mont. Les demandes d'inscription et de modification déposées jusqu'au 31 décembre 2017 inclus seront prises en compte à compter du 1^{er} mars 2018

**Quelles sont les conditions
d'inscription ?**

Être âgé d'au moins 18 ans.
L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont été recensés lors de la journée Défense et Citoyenneté.
Être de nationalité française ou être ressortissant européen pour participer uniquement aux élections municipales et aux élections européennes.
Rendez-vous en mairie muni d'un titre d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom et prénom datant de moins de 3 mois.

Carte Identité

**A la demande de la
préfecture, la mairie de Mont
ne traite plus les demandes
de carte nationale d'identité
(CNI).**

Désormais vous devez vous adresser aux mairies équipées d'un dispositif de recueil de données biométriques quelle que soit la commune de domicile : **Mourenx 05 59 60 07 23**
et **Orthez 05 59 69 76 81**
sur rendez-vous.

Vous pouvez retirer des dossiers de demande en mairie ou bien effectuer une pré-demande via le site internet passeport.ants.gouv.fr.

Du changement dans les restaurants de nos villages



Au complexe de Pelote, le restaurant, fermé en décembre dernier, a réouvert le 25 août dernier.

Rebaptisé O'KARAMBO, Nicole GARRIDO vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 14h30 et de 17h à 2h

Téléphone 05 59 67 69 89



Le restaurant Laborde continue dans la lignée familiale puisqu'Elise a rejoint son père depuis la rentrée.

Lundi 6h30-22h00

Mardi mercredi Jeudi 06h00-22h00

Vendredi 06h00-15h00

Téléphone 05 59 67 64 18

Nuisances Olfactives sur le bassin

Depuis deux ans maintenant, nous sommes confrontés à des nuisances olfactives en provenance de la plateforme Indust-lacq. **Grâce au plan d'action mis en place par les industriels, ces nuisances diminuent, mais la vigilance est là.**

Suite à la recrudescence de signalements d'odeurs et d'irritations, l'Association des riverains des sites industriels du bassin de Lacq (ARSIL), a été créée officiellement le 2 décembre 2015. Cette association a pour but d'informer les populations riveraines des nuisances et des pollutions issues des sites industriels installés sur le bassin de Lacq, dans un rayon de 15 km.

ARSIL 1 rue du Coustin à Lacq

En étroite relation avec les industriels, les services de l'état, la Communauté de communes de Lacq-Orthez et les collectivités locales, l'association se fait le relais entre les riverains et les industriels et suit les analyses faites par des cabinets privés.

D'autre part, la Communauté de communes de Lacq Orthez a mis en place un réseau sentinelle.

Pour mémoire, ce jury de nez maille le territoire autour de la plateforme avec des personnes bénévoles formées à l'identification d'odeurs spécifiques liées aux activités industrielles. Trois volontaires de nos communes ont suivi une formation pour reconnaître 24 molécules odorantes. Une veille olfactive d'un an débutera à la fin de la formation afin de faire l'inventaire des odeurs auxquelles sont soumises les populations, d'attribuer potentiellement les odeurs perçues aux sources émettrices étudiées et enfin, d'alerter en cas de nuisances olfactives et/ou irritantes inhabituelles et gênantes.



Entretien avec Renée Piorkowski



Renée Piorkowski

Domiciliée à Mont
Mère de deux enfants
Six petits enfants
13 arrière petits enfants

Pétillante retraitée à la tête de Toustem Youens pendant 9 ans.

Originaire de l'Oise, comment êtes-vous arrivée à Mont ?

Retraitée d'un commerce de tissu depuis 1998, je vivais à Creil dans l'Oise proche d'un de mes fils. A son décès, j'ai décidé en 2003 de me rapprocher géographiquement de mon autre fils Xavier, installé à Mont depuis 2000.

Comment s'est passée l'intégration dans la commune ?

J'ai une faculté à m'adapter et positiver tout ce qui se présente, ce qui m'a permis de créer des liens rapidement avec Mr et Mme Trouillet. A travers les voyages organisés par les anciens combattants, j'ai pu faire rapidement des connaissances dans nos villages et intégrer le club Toustem Youens avec l'aide de Maité, Robert et Janine.

Qu'est ce qui vous a motivé à prendre la présidence du club Toustem Youens ?

En 2008, Nanou Augereau la présidente souhaitait prendre du recul et m'a « tanné » pour que je prenne le poste.

La prise de fonction a été facile. Maité m'a présentée à tous les adhérents, Christiane prenait les initiatives pour faire la déco des tables et le service et Jacques « ronchon » mais adorable gèrait les finances.

Quelles sont les activités du club ?

Au début, nous organisons des voyages d'une semaine (Corse, Provence, ...). Mais la durée du séjour et le coût étaient un frein pour certains adhérents. Nous avons donc décidé de proposer des voyages (Péniscola, Calpé...) avec les clubs des communes voisines (des groupes de joueurs de cartes, groupe de Chants, de marche pour les courageux). Nous proposons d'autres activités chants, cartes, marche...

La vie de l'association est aussi rythmée par des manifestations annuelles (les beignets, la poule au pot, la fête de l'amitié, le voyage, grillages, châtaignes, palombes, repas de fin d'année...).

Pourquoi avez-vous souhaité mettre fin à votre présidence ?

A l'aube de mes 80 « automnes », il était temps pour moi de laisser la main. J'ai donc laissé ma place en essayant de trouver la relève : Claude Roussel s'est proposé au bureau, Claude Cloix a accepté après âpres négociations d'entrer au bureau, et Robert Graux toujours placide a pris la présidence. Après neuf ans, à la tête d'un bureau majoritairement féminin, place aux hommes !!!

Avez-vous des regrets ?

J'ai passé de très belles années à la tête du club entourée de mes amis, mon seul regret serait que peu à peu les occasions de danser se sont réduites, mais je fais confiance au niveau bureau pour envisager des animations autour de la danse...

Les associations, cœur de la vie de nos villages

Chaque année, la commune subventionne les associations à hauteur de 80 000 € pour : 70 000 € sont consacrés à nos associations locales et le reste à des associations caritatives et sociales qui aident les plus en difficultés dans leur quotidien : clowns stéthoscopes, lutte contre le cancer, restos du cœur...

Le Foyer Rural (FR) est divisé en plusieurs sections tels que : la peinture aquarelle, la Bibliothèque, le Club d'Histoire, « Cuisine passion », la Marche, la Peinture sur soie, le Pilate / Zumba, la pelote, le squash, les tarots...

Contact : Joëlle GRAUX - Téléphone : 06 83 25 63 79

CULTURE



Aquarelle Section Peinture (FR)

Mardi : 18h30 - 19h30 - Jeunes de 7 à 18 ans
Samedi : 9h30 - 12h
Contact : Pascal SALEFRANQUE
Coordonnées : 06 03 49 41 61



Bibliothèque ((FR)

Mardi : 17h30 - 19h
Mercredi : 17h30 - 19h
Jeudi : 16h30 - 18h
Contact : Isabelle SICOT
Coordonnées : 05 59 67 63 64



Club d'histoire (FR) retraçant la mémoire des 4 villages
Séance d'écriture, comme autrefois, au porte-plume...
Contact : Isabelle JEGOUX
Coordonnées : 06 89 06 25 18 - 09 89 06 25 18



Peinture sur soie (FR)

Tous les mardis après midi
Contact : Jeanine GHIO
Téléphone : 05 59 67 49 43



Club photo (FR)

Contact : Jacqueline Lant
Portable : 07 60 95 00 13



Atelier Cuisine Passion (FR)

Cours de cuisine les samedis matin
Contact : Jean-François LETARGUA
Téléphone : 05 59 67 65 99
Portable : 06 73 26 76 43

LOISIRS



Amicale des anciens combattants

Contact : Guy AUGEREAU
Téléphone : 05 59 67 30 95
Portable : 06 07 48 75 35



Loisirs Solidarité Retraité (L.S.R.)

Contact : SAN-CHEZ Frédéric
Portable : 06 09 36 48 75



MALG à l'aventure

Finance les manifestations scolaires liées à la vie de l'école.
Contact : Cathy CAZENAIVE
Portable : 06 83 80 78 14



Toustem Youens - Club des aînés
Animations tout au long de l'année
Rencontres tous les jeudis après midi
Contact : Robert GRAUX
Portable : 06 08 47 52 88

Les associations, cœur de la vie de nos villages

SPORT



Zumba (FR)

Zumba kids 7-14 ans
le mercredi à 17h45 à la
salle des fêtes de Mont

Pilates

le jeudi à 18h30 à la salle
des fêtes de Mont

Zumba Piloxing

le samedi à 9h salle
récréative de Mont

Goldfit

Cours de gym séniors
le lundi de 9h à 10h
à l'ancienne école d'Arance

Fitness Kids

Les mercredis de 16h à
17h : 8ans et plus
Les mercredis de 17h à
18h : 3 - 7 ans
à l'ancienne école d'Arance

Cours de gym global adaptée à tous les niveaux

Lundi à 18h15, à la salle
des fêtes de Mont
Mercredi à 18h15 à
l'ancienne école d'Arance

Contact : Joëlle GRAUX
Portable : 06 83 25 63 79



Ball-Trap

Tir au vol, tir au rabbit
Contact : Daniel BACARISSE
Portable : 06 86 28 08 60



Club de Marche (FR)

Contact : Léon ARRIEUX
Téléphone : 05 59 67 66 07
Henri MARCASUZAA
Michel PANDELES



Pelote (FR)

Cours de Pelote,
organisation de tournois
Contact : Pierre ETCHART
Portable : 06 48 48 45 94
Hervé HILLOOU
Portable : 06 59 08 77 72



Squash (FR)

Cours de squash, Organisation
de tournois
Contact : Michel CAETANO
Olivier CLAVÉ
Téléphone : 06 60 93 76 93 -
06 75 03 04 07



USCG Castétis-Gouze Section Football - Basket

Pratique du football et du
basket (filles)
Contact : Jérôme DUCOS DUCQ
Portable : 06 72 99 98 30



Société intercommunale de chasse

Contact : Philippe BOUERIE
Téléphone : contacter
marie



Francs tireurs

Stand de tir, entraînement
Contact : Serge LAMOTHE
Téléphone : 05 59 67 50 20
Portable : 06 21 24 68 39

En savoir plus

Retrouver toutes ces
informations sur le site
de la commune dans la
rubrique associations.



Comité des fêtes

Contact : Angélique LEFEVRE- Fanny SOULÉ
Portable : 06 07 48 75 35 - 06 48 11 65 10



Travaux de jardinage :

L'utilisation des outils de jardinage bruyants (tondeuses, rotofil, débroussailluse...) est réglementée et peut se faire sur des créneaux définis :

- **En jour ouvrable : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Le dimanche : de 10h00 à midi**

D'autre part, beaucoup de ces travaux génèrent des déchets verts, souvent éliminés par brûlage en infraction avec la réglementation. Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.



Déchetteries gratuites :

Arthez-de-Béarn 05.59.67.41.76

Mardi : 13h30 - 17h30 (18h30 l'été)

Mercredi - Samedi : 9h-

12h/13h30-17h30 (18h30 l'été)

Vendredi : 9h-12h

Maslacq 05.59.67.31.89

Mardi : 9h-12h

Mercredi- Samedi: 9h-12h/13h30-

17h30 (18h30 l'été)

Vendredi : 13h30-17h30 (18h30

l'été)

Mourenx 05.59.60.05.80

Du lundi au samedi :

9h-12h/13h30-17h30 (18h30 l'été)

Dimanche : 9h-12h

Nous vous rappelons que des **cartes pour déposer vos déchets verts au centre de compostage de Mont « MONTCOM-POST »** sont à votre disposition en Mairie. Les propriétaires sont responsables des arbres et arbustes en bord de voirie communale, ils sont tenus de leur entretien et de leur coupe régulière pour ne pas gêner l'espace public.

Collecte des déchets ménagers

Ordures ménagères : les vendredis matin

Emballages recyclables : les mercredis des semaines impaires.

Pour se procurer un bac ou un composteur, contactez le service déchets de la CCLO 05 59 60 95 42. Plus d'infos www.cc-lacqorthez.fr

Permanence dans les mairies annexes

Arance de 11h à 12h les mercredis des semaines paires - 05 59 71 67 10

Gouze de 10h à 11h les mercredis des semaines paires - 05 59 67 63 82

Lendresse de 10h à 11h les mercredis des semaines impaires - 05 59 71 70 86

Mont du lundi au jeudi de 13 heures 30 à 17 heures 30 et le vendredi de 14 heures à 17 heures 30.

La mairie est ouverte le matin uniquement sur rendez-vous.

20 rue du Vieux Mont

64300 MONT - Téléphone : 05 59 67 64 63

Courriel : commont@cdg-64.fr



Télé alerte

La CCLO en partenariat avec les industriels du bassin de Lacq, s'est dotée d'un système d'appels automatisé. Il est destiné à alerter dans les plus brefs délais la population de la CCLO, en cas de situation de crise liée à un événement majeur connu, pouvant avoir un impact sur

la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement. En fonction du niveau et de la nature de l'évènement en cours, la CCLO pourra envoyer un SMS, un message vocal ou un mail selon vos préférences. Pour s'inscrire à ce système de télé alerte, remplissez un formulaire disponible en mairie ou directement via le site de la CCLO. Ce service est gratuit pour les utilisateurs.

Plus d'infos

www.cc-lacqorthez.fr

Etat Civil 2017

Naissances : Eléonore MASSE, Noé PEREZ, Timéo DALIS, Ethan ACCART, Lola PIORKOWSKI,

Mariages : Nicolas TRIGAUT et Mélanie LOPEZ, Bastien LEPINE et Marine WORMSER, Joris MASSE et Mathilde SARTHOU, Sandrine LACHAL et Céline BATON

Décès : Robert BENITO, Omer CAMGRAND, Marie-Thérèse GRACY épouse RAYBAUD, Simone LALAURETTE épouse HOURDEBAIGT, Suzanne BAREILLE, Roland BATON, Catherine MALE épouse LACOSTE.

Numéros utiles :

Mairie : 05 59 67 64 63

Groupe scolaire : 05 59 67 56 93

Garderie / Cantine du groupe scolaire : 05 59 67 59 27

Gendarmerie : 15

Pompiers : 18

SAMU : 17